Novembre/Décembre 2004

FITA INFO

Chers amis du tir à l'arc,

Exceptionnellement, la FITA INFO sera cette fois-ci une édition bimensuelle pour les mois de novembre et décembre. Vous avez donc entre les mains le dernier numéro de l'année. Bonne lecture!

Les membres du bureau de la FITA profitent de l'occasion pour vous remercier de votre intérêt et de votre soutien à notre sport. Nous vous souhaitons nos meilleurs voeux pour Noël et nous nous réjouissons de vous retrouver en 2005!

Veuillez prendre note que le bureau sera fermé du jeudi 23 décembre à 17h00 jusqu'au 3 janvier à 8h00.

Caroline, Chantal, Françoise, Ludivine,
Juan Carlos, Pascal et Terry

Membres Associés

DANAGE OF SCANDINAVIA

La FITA est heureuse d'accueillir un nouveau Membre Associé: DANAGE (www.danage.dk), le fabricant danois de buttes de tir, a récemment rejoint la FITA comme Membre Associé.

Nos Membres Associés ont maintenant droit à un certain nombres d'avantages, dont une grande couverture médiatique durant les compétitions FITA. Pour plus d'informations, veuillez contacter Terry Reilly (treilly@archery.org).

Réunion du Conseil

ACCENT SUR LE DEVELOPPEMENT ET LA TV

Le Conseil d'administration de la FITA s'est réunie à Lausanne du 27 au 29 novembre afin de discuter des opérations de la FITA durant l'année écoulée et mettre l'accent sur les plans de développement des Comités et des Associations Continentales.

Au cours de cette réunions, le Conseil a pris une série de mesures mettant l'accent sur le développement du tir à l'arc sur les cinq continents et sur l'augmentation de l'intérêt porté par la télévision, la presse écrite et les spectateurs à notre sport.

Le Conseil a décidé de continuer son projet avec le responsable du développement en Océanie et d'accentuer ses efforts pour le développement du tir à l'arc en Afrique et en Amérique du Sud.

Par ailleurs, la formation des Juges Internationaux va être améliorée grâce à la coordination avec les systèmes d'entraînement continentaux et nationaux.

Le Ski Arc repassera de l'IBU à la FITA à la fin de la présente saison. La FITA a pour cela mis sur pied un programme de développement pour cette discipline.

Un changement de règlement pour la disposition du terrain de compétition a été propose et discuté. Avoir un terrain plus petit avec un seul match à la fois est l'idée principale de ce changement, et ceci afin de permettre d'accroître l'intérêt pour le spectateur et la télévision. Ce projet sera entériné en juin 2005 au cours du Congrès de la FITA qui se tiendra à Madrid.

Le Procès Verbal de la réunion du Conseil sera publiée sur notre site Internet dès qu'il sera approuvé par le Secrétaire Général.

Comités

NOUVEAU PRESIDENT POUR LE COMITE DES ENTRAINEURS

Suite à la démission du président de ce comité (pour changement professionnel), Ken Bearman (GBR) est passé président et Josef Preisser (RSA) a été nommé membre.

KIM Hyung-Tak (KOR) conserve sa position de membre de ce comité, et Pascal Colmaire (FITA) celle de membre de droit.

Notre plus vif remerciement à Juan Carlos Holgado (ESP) pour avoir présidé le Comité des Entraîneurs de la FITA.

REUNION DU COMITE DE TIR SUR CIBLES

Le Comité de Tir sur Cibles s'est réuni à Lausanne juste avant la réunion du Conseil et a donné son avis sur les motions qui devaient être discutées au Conseil. L'une des questions majeures à laquelle le tir à l'arc doit faire face est la croissance des Championnats du Monde et ses impacts sur les archers, les Associations Membres et les comités d'organisation. Ils ont également examine l'idée d'une Epreuve Match Club qui va être expérimentée par les Associations Membres en 2005.

SKI ARC

Lors de son Congrès de septembre 2004, l'Union Internationale de Biathlon (IBU) a décidé de transmettre à la FITA la discipline du biathlon à l'arc (Ski Arc), à compter de la saison 2005-2006.

Le 17 novembre, des représentants de l'IBU ont rencontré la FITA à Lausanne, dans le but de discuter de la période de transition et de l'avenir de la discipline, dont l'IBU et la FITA souhaitent toutes deux maintenir le développement. Un second meeting commun IBU/FITA est d'ores et déjà prévu en avril 2005 à Turin.

Pour la saison 2005, la FITA va se concentrer sur les aspects suivants :

- Support aux organisateurs des Coupes du Monde et Championnats du Monde (organisationnel et financier, en liaison avec l'IBU)
- Production d'images, information et promotion (site Internet)
- Développement du réseau des participants et nations.

Contact Ski Arc: Françoise Dagouret, fdagouret@archery.org.

Constitutions & Règlements

INTERPRETATIONS

Lors de sa réunion à Lausanne les 6 et 7 novembre, le comité C&R a examiné quatre interprétations soumises au C&R ou un autre comité concerné (voir ci-dessous). Ces interprétations sont également disponibles sur le site Internet de la FITA sous la section « Rule Book/Interpretation".

Veuillez noter qu'une demande d'interprétation est une procédure officielle qui relève du règlement de la FITA, Livre 1, Art. 1.16.7 à 1.16.10, et comprend un examen par le Congrès. Nous prions donc les Associations membres et les membres du Conseil de soumettre toute demande d'interprétation au bureau de la FITA, à l'attention de Françoise Dagouret, qui suivra la procédure avec le C&R et le comité concerné.

Toute interprétation adressée directement d'un Comité à une Association membre ou à son représentant, en dehors de la procédure officielle (comprenant la validation par le Comité C&R), ne sera pas considérée comme reflétant la position officielle de la FITA.

INTERPRETATION DES REGLEMENTS – IR 04AUG01
(se réfère au Livre des C&R, 1.16.7 to 1.16.10)

B2, Art. 7.3.1.1.2, utilisation des câbles dédoublés

La question a été posée par une Association membre de savoir si l'article 7.3.1.1.2, Livre 2 est également valable pour les arcs à poulies, et si cela est le cas, si il permet aux archers en arcs à poulies (possibilité seulement pour des câbles dédoublés), de laisser les câbles dédoublés appuyés sur leur bras d'arc.

Réponse du Comité Technique

L'opinion majoritaire du Comité Technique est que l'utilisation des câbles dédoublés sur les arcs à poulies est légale, mais à aucun moment la corde ou les câbles ne doivent toucher la main ou le poignet des archers, ni le bras d'arc.

Dans l'esprit des règlements s'appliquant à toutes les disciplines de la FITA, l'intention est depuis longtemps établie d'exclure l'utilisation de tout moyen aidant à tenir l'arc stable, autre que la force physique de l'archer. En allonge, celui-ci doit être seulement tenu par la corde (avec ou sans une aide à la libération), et doit être en appui sur la main d'arc, seulement au niveau de la poignée. Il n'a jamais été dans l'intention des règlements d'autoriser un **appui**, quel qu'il soit.

De plus, dans la division arc à poulies, dans la section relative aux stabilisateurs, il y a une mention spécifique excluant que les stabilisateurs puissent toucher quoique ce soit, excepté l'arc. Il s'agit de l'article 7.3.1.6, 2ème alinéa, sous l'article 7.3.1.6.1, qui indique "toucher n'importe quoi, excepté l'arc". La base de cet idéal est que l'arc, ou toute partie de l'arc, ne devrait pas être utilisée d'une façon qui procure un avantage pour tenir l'arc et viser.

Le Comité Technique, 11 Octobre 2004
Approuvé par le Comité Constitution et Règlements, 7 Novembre 2004

INTERPRETATION DES REGLEMENTS – IR 04SEP01
(se réfère au Livre 1 des C&R, 1.16.7 to 1.16.10)

Livre 3, Art. 8.4.1.1, ordre de tir

La question suivante a été posée par une Association membre:

Si 2 distances différentes d'épreuves en salle (par exemple un 18 m et un 25 m) devant être des épreuves séparées et non combinées, sont tirées le même jour, une le matin et une l'après-midi :

a) Est-ce que les deux épreuves doivent être tirées avec le 25 m le matin et le 18 m l'après-midi pour prétendre aux Distinctions et Records de la FITA, comme cela est l'ordre indiqué en 4.5.2?
b) Est-ce qu'il est possible de tirer le 18 m le matin et le 25 m l'après-midi, et quand même prétendre aux Distinctions et records de la FITA ?

Réponse du Comité de Tir sur Cible

Le Comité de Tir sur Cible ne connaît pas l'historique de la raison pour laquelle le règlement dit que l'épreuve de 25 m doit être tirée en premier. Nous pensons que le fait de tirer le 25 m ou le 18 m en premier ne fait aucune différence. Nous ne voyons aucun avantage à l'un ou l'autre ordre de tir et par conséquent nous recommandons que l'un ou l'autre ordre puisse être pratiqué.

Le Comité de Tir sur Cible, 1 Novembre 2004
Approuvé par le Comité Constitution et Règlements, 7 Novembre 2004

INTERPRETATION DES REGLEMENTS – IR 04SEP02
(se réfère au Livre 1 des C&R, 1.16.7 to 1.16.10)

Livre 2, Art. 7.3.1.5.3, utilisation de source lumineuse chimique

Une question a été posée par une Association membre sur le règlement concernant l'utilisation d'une substance lumineuse chimique sur un viseur.

Réponse du Comité technique

L'opinion majoritaire du Comité Technique est que, lors des tirs en salle, les substances chimiques lumineuses utilisées pour illuminer une fibre optique sont légales dans la division arc à poulies, selon l'article 8.3.2, mais ne sont pas légales dans la division classique.

De plus, l'opinion du Président du Comité est que la source lumineuse doit être enfermée, de façon a être masquée, avec juste un petit trou à travers lequel le rayon de fibre optique puisse fournir la lumière. La raison pour laquelle la source lumineuse doit être enfermée est qu'elle pourrait être une gêne pour les autres archers sur la ligne de tir.

Le Comité Technique, 24 septembre 2004
Approuvé par le Comité Constitution et Règlements, 7 novembre 2004

INTERPRETATION DES REGLEMENTS – IR 04NOV01
(se réfère au Livre 1 des C&R, 1.16.7 to 1.16.10)

Livre 1, Art. 5.3.1.2, Records mondiaux en salle

Une question a été posée par une Association membre sur l'établissement d'un record du monde en salle. Est-ce que les records du monde peuvent être tirés sur des cibles à une face de 40 cm, sur les cibles à trois faces triangulaires, ou sur les trois faces verticales ?

Réponse du Comité Constitution et Règlements

Pour l'Epreuve de Matches en salle, la cible triple sera utilisée. Les cibles triples verticales sont obligatoires pour les Championnats du Monde en Salle (voir Livre 3, Article 8.2.1.1).
Pour toutes les autres épreuves, y compris l'épreuve de 25 m et de 18 m, tous les types de cible peuvent être utilisés pour les records du monde.

Le Comité Constitution et Règlements, 7 novembre 2004

TEXTES D'APPLICATION

Lors de sa réunion du 27 au 29 Novembre à Lausanne, le Conseil de la FITA a approuvé un nombre important de textes d'application qui seront publiés sur le site Internet de la FITA avant Noël, sous la section "Rule Book/Bylaws", et dans le prochain numéro de FITA Info, fin janvier 2005.

MOTIONS ET PROPOSITIONS DE LOIS AU CONGRES DE LA FITA

Comme prévu à l'Article 1.6.14.3, Livre 1, des Constitution et Règlements de la FITA, 62 motions et 2 propositions de lois à soumettre au Congrès de la FITA en juin prochain à Madrid, ont été envoyées aux Associations membres et Associations continentales pour examen et amendement, le cas échéant.

Les amendements peuvent être présentés jusqu'au 29 janvier 2005, au moyen du formulaire envoyé avec les motions, également disponible sur le site Internet de la FITA sous « Organisation/Congress/Madrid 20057Forms ».

LIVRE DE REGLEMENTS 2004 – VERSION FRANCAISE

En raison des contraintes de temps et des restrictions de budget, le Conseil de la FITA a décidé que la version française du Livre de Règlements 2004 ne serait pas publiée en version imprimée. Cependant, une version électronique sera disponible sur le site Internet de la FITA, ainsi qu'un CD, pour début mars 2005 au plus tard.

A partir de l'édition 2006, toutes les traductions et procédures de formatage seront assurées par la Fédération Française de Tir à l'Arc, que nous remercions vivement pour sa contribution. Les coûts seront partagés avec la FITA selon des modalités encore à définir.

Associations Membres

ASSOCIATION SOMALIENNE DE TIR A L'ARC

C'est avec une profonde tristesse que la FITA a appris la mort de Monsieur Omar Mohamed Gacal, Secrétaire Général de l'Association Somalienne de Tir à l'Arc, survenue le 3 Novembre dans un accident de la route, ainsi que du décès de Mademoiselle Ayaan Hassan Ire, qui était entraîneur de tir à l'arc en Somalie. Elle et sa famille ont été attaquées dans la maison familiale par des hommes armés. Son frère a également trouvé la mort, alors que son père et un enfant ont été blessés.

Les membres de la famille FITA envoient toutes leurs condoléances aux proches et aux amis de Mademoiselle Hassan Ire et Monsieur Gacal.

Développement

L.A.S. CONTRIBUE AU DEVELOPPEMENT DU TIR À L'ARC

Loisir Archerie Sport Distribution (L.A.S.), le distributeur de l'innovant arc Rolan, a donné une douzaine de ces arcs pour assister la FITA dans ses efforts de développement du tir à l'arc à travers le monde. Quelques uns de ces arcs esthétiques ont été expédié au Burkina Faso, les autres seront prochainement affectés. Merci à L.A.S. pour sa contribution au développement mondial du tir à l'arc !

DISTINCTIONS POUR DEBUTANTS

Lors de sa récente réunion, le Conseil d'Administration de la FITA a accepté le projet de distinctions pour débutants. Ce projet sera prochainement présenté sur le site de la FITA. Les distinctions devraient être disponibles en fin du premier trimestre 2005.

Félicitations et merci à Pirkka Elovirta (FIN) dont les projets d'épinglettes ont été retenus.

FAITES VOTRE EQUIPEMENT VOUS-MEMES!

Une autre décision importante du Conseil d'Administration de la FITA a été d'accepter le projet de conseiller aux Associations Membres comment fabriquer le matériel de tir à l'arc.
Un grand pas est en train de se terminer; celui de la fabrication de l'arc, grâce à l'expérience indienne.

Vos suggestions de fabrication seront bienvenues et contribueront au développement de notre sport à travers le monde.

Entraîneurs

MISSION DE DEMARRAGE EN ALBANIE

Deux experts, Claudio Foiera (ITA) et Juan Carlos Holgado (ESP) assistés de George Donas (GRE) ont conduit cette action à Durres du 9 au 15 octobre 2004.

Les objectifs étaient de:

- Eduquer des entraîneurs potentiels pour la nouvelle Fédération Albanaise de Tir à l'Arc, qui est actuellement une section de la fédération nationale de tir.
- Elaborer un plan de développement pour le moyen et les longs termes.

18 participants y assistèrent. Ce cours était financer par les Comités Olympiques Européens, et fortement supporté par le Comité National Olympique d'Albanie.

COURS D'ENTRAINEURS AU BURKINA FASO

Il se tiendra du 6 au 11 décembre 2004 sous l'égide de la Solidarité Olympique. Il rassemblera une trentaine de participants provenant d'une dizaine de pays africains. L'expert Pascal Colmaire, Directeur Technique de la FITA) enseignera la manière d'initier des néophytes à notre sport.

SEMINAIRE MONDIAL

Le Conseil d'Administration de la FITA a aussi accepté de financer le 2ème séminaire mondial des entraîneurs de tir à l'arc. Il se tiendra dans la ville de Busan en Corée du sud, du 12 au 16 février 2005. Les documents d'information/inscription seront prochainement distribués.

Antidopage

GROUPE D'ATHLETES CIBLES 2005

La composition du groupe d'athlètes cibles 2005 de la FITA a été publiée sur le site Internet de la FITA sous la section "Anti-Doping/Registered Testing Pool". Il comprend 89 athlètes internationaux de toutes les disciplines de la FITA, et plus seulement de la discipline olympique comme cela était le cas en 2004.

Le groupe cible sera mis à jour selon les critères du règlement, après les Championnats du Monde en salle d'Aalborg, et en fonction des listes des classements mondiaux à ce moment là. Cependant, il est rappelé que tous les athlètes figurant dans le groupe cible au 1er janvier 2005, y resteront jusqu'à la fin de l'année calendaire.

LOCALISATION DES ATHLETES ET DES EQUIPES

Avec, pour 2004, un taux moyen de retour de 47% pour les athlètes individuels (dans le groupe cible), et 26 % pour la localisation des équipes, la FITA ne peut se satisfaire de tels résultats. Même si, pour la première année d'application des nouvelles règles antidopage, un pourcentage élevé ne devait pas être attendu.

Nous adressons donc nos remerciements les plus chaleureux à ceux qui passent du temps et de l'énergie pour répondre, et nous insistons fortement auprès de chaque association membre (MA) pour qu'elles fassent un effort pour se conformer à ces exigences, qui représentent un aspect clé du succès de notre programme antidopage.

Mettez dès à présent en pratique vos bonnes résolutions pour 2005, s'il vous plait, et envoyez-nous les détails du 1er trimestre 2005 avant la date limite du 12 décembre! Merci d'avance!

De plus, à partir de 2005, la FITA va mettre en application la procédure des avertissements formels écrits, définie dans les règles antidopage à l'article 5.5.3.

Les avertissements formels écrits ne sont pas les rappels que nous vous envoyons avant le début d'une période. Ils se présenteront sous forme d'une lettre envoyée en recommandé et individuellement à chaque MA qui n'aura pas indiqué la localisation de ses athlètes au début du trimestre concerné.

Cette procédure va aussi permettre à la FITA d'envisager de possibles sanctions à l'encontre non seulement des athlètes, mais également des MAs défaillantes, selon l'article 12.3.3 des règles antidopage.

AUTORISATIONS POUR USAGE THERAPEUTIQUE (AUT)

Nous avons reçu un certain nombre de questions concernant la coordination entre les AUT nationales et internationales. La procédure est décrite dans l'article 4.4.2 des règles antidopage de la FITA, reproduit ci-dessous :

Les athlètes inclus par la FITA dans le groupe d'athlètes cibles, ainsi que tout athlète, avant sa participation à une compétition internationale, doivent obtenir une AUT de la FITA (même si l'athlète a déjà obtenu une AUT au niveau national). Les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques accordées par la FITA seront communiquées à l'Association membre de l'athlète et à l'AMA. Les autres athlètes soumis aux contrôles doivent obtenir une AUT de leur organisation nationale

antidopage ou de tout autre organisme désigné par leur Association membre. Les Associations membres communiqueront le plus rapidement possible toute AUT à la FITA et à l'AMA.

SYSTEME DE GESTION ET D'ADMINISTRATION ANTIDOPAGE (ADAMS)

Depuis quelques mois, la FITA participe au Groupe de référence du projet ADAMS de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), qui comprend des organisations nationales antidopage, des fédérations internationales, des Comités nationaux olympiques, et des laboratoires.

ADAMS sera un système sécurisé basé sur l'Internet, dont le but principal est d'assister l'AMA et ses parties prenantes à remplir leurs obligations liées au Code Mondial Antidopage. Il se composera d'un système de localisation, d'une base de données centralisée (tests, résultats des laboratoires, AUT, information sur les résultats d'analyse anormaux, violations des règles antidopage), et d'un module pour les tests (depuis la distribution jusqu'à la gestion des résultats).

Suite à une réunion avec l'AMA le 8 novembre dernier, la FITA a été retenue dans la première phase de la mise en place d'ADAMS, prévue pour le début 2005.

Contacts pour l'Antidopage: Chantal Steiner, Whereabouts Administration, csteiner@archery.org
Françoise Dagouret, Anti-Doping Administrator, fdagouret@archery.org

Compétitions

CHAMPIONNATS DU MONDE DE TIR EN CAMPAGNE 2006

Les organisateurs des Championnats du Monde de Tir en Campagne 2006, qui auront lieu à Göthenburg en Suède, nous ont informés d'un changement dans les dates de la compétition: elle aura finalement lieu du 27 août au 2 septembre.

Le programme de ces championnats est le suivant:

- **Dimanche 27 août:** arrivée des équipes, accréditation et entraînement non officiel
- **Lundi 28 août:** entraînement officiel, réunion des capitaines d'équipe et cérémonie d'ouverture
- **Mardi 29 août:** première journée de qualification, 24 distances non connues
- **Mercredi 20 août:** deuxième journée de qualification, 24 distances connues
- **Jeudi 31 août:** tours éliminatoires sur 12 cibles: 1/8 de finale, 1/4 de finale
- **Vendredi 1er septembre:** épreuves par équipe sur 8 cibles des 1/8 de finale aux finales
- **Samedi 2 septembre:** 1/2 finales et finales individuelles et match pour la médaille de bronze, cérémonies de remise des médailles et de clôture et banquet.

INVITATIONS AUX JEUX MONDIAUX DE 2005

Lors de la fin de semaine passée, le comité Exécutif de la FITA a accepté la proposition du comité de tir en campagne de la FITA d'octroyer une invitation aux pays suivants pour les Jeux Mondiaux de 2005, qui se teindront du 13 juillet (arrivées) au 18 juillet (départs) à Duisburg, Allemagne.

Equateur:	Dame arc à poulies (1 invitation)
Guatemala:	Homme arc à poulies (1 invitation)
Kenya:	Arc nu dame et arc nu homme (1 invitation dans chaque catégorie)
Sri Lanka:	Dame arc conventionnel/classique (1 invitation)

Taipei Chinois: Homme arc conventionnel/classique (1 invitation) – *Note: TPE est l'organisateur des Jeux Mondiaux de 2009*

Bonne préparation à ces 5 pays!

Site Internet

VOTRE PUBLICITE SUR NOTRE SITE

Nous pensons que notre site Internet vous offre une belle opportunité de faire passer votre message à un public ciblé. Votre encart publicitaire recevra une couverture internationale.

Nous facturons **20 € / 25 $ par an** pour une publicité (description: jusqu'à 50 mots).

Si vous êtes intéressé à faire de la publicité sur notre site pour tout ce qui est lié au tir à l'arc (équipement, services), vous êtes prié de remplir le formulaire de publicité qui se trouve sur notre site (FITA Shop / Advertise with us!) et le renvoyer au bureau de la FITA:

LIVRE: "AYME FOR FINSBURY ARCHERY"

Une réimpression de l'édition originale (260 pages) de 1628 du livre "Ayme for Finsbury Archers" de James Partridge est maintenant disponible au prix de £18. Pour plus d'informations sur ce livre rare, veuillez contacter: mcooper@sdf-eu.or ou tél/fax 0044 01902 337622.

PEINTURE DE TIR A L'ARC

Une peinture en couleur datant de la première partie du 19ème siècle montrant un club de tir à l'arc est en vente au prix de £1600. Cette peinture est encore dans son cadre d'origine et est resté dans la même famille depuis plus de cinquante ans. Pour plus d'informations: Adrian Pett, Darnley Fine Art, apfa@btinternet.com.

Questions & Réponses

TOXOPHILIE

Qu'est-ce qu'un toxophile?

Réponse: *Un toxophile est une personne qui aime le tir à l'arc; quelqu'un qui est dévoué, fidèle à son arc.*

Calendrier

2005

23-27 mars	8e Championnats du Monde en salle	Aalborg (DEN)
17-21 mai	Championnats du Monde 3D	Gênes (ITA)
18-19 juin	Congrès de la FITA	Madrid (ESP)
20-26 juin	43e Championnats du Monde de Tir sur Cible en plein air	Madrid (ESP)
28-30 juin	15e Jeux Méditerranéen	Almeria (ESP)
14-24 juillet	7e Jeux Mondiaux (tir à l'arc: 15-17 juillet)	Duisburg (GER)
11-21 août	23e Universiade	Izmir (TUR)
15-21 août	Championnats d'Europe Junior	Silkeborg (DEN)

2006

12-18 juin	Championnats du Monde Universitaires de Tir à l'Arc	Vinicne (SVK)
27 août - 2 sept	20e Championnats du Monde de Tir à l'Arc en Campagne	Göthenburg (SWE)
01-15 décembre	15e Jeux d'Asie	Doha (QAT)

2007

19-29 juillet	44e Championnats du Monde de Tir sur Cible en plein air	Leipzig (GER)
20-31 août	24e Universiades	Bangkok (THA)

2008

	29e Jeux Olympiques	Beijing (CHN)

2009

16-26 juillet	8e Jeux Mondiaux	Kaohsiung (TPE)

La *FITA INFO* est publiée par le bureau de la FITA – Avenue de Cour 135, 1007 Lausanne, Suisse
Tél.: +41 21 614 30 50 – Fax: +41 21 614 30 55 – E-mail: info@archery.org – Site Internet: www.archery.org